

Luxembourg, le 21 décembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« Le 4 mai 2022, le Ministère de la Santé a annoncé dans sa « Covid-19 rétrospective » qu'à partir du 16 mai 2022 il ne publiera plus ni le rapport journalier des chiffres de l'épidémie au Luxembourg sur le site www.data.public.lu, ni les données sur le site www.covid19.lu. Le Ministère avait justifié cette décision par la baisse générale du nombre d'infections et la stabilité de la situation dans les hôpitaux.

Toutefois, sur le site www.covid19.public.lu, un point de la situation journalière - y compris le nombre de personnes testées positives, le nombre d'hospitalisations et le nombre de vaccins administrés – est toujours publié et est repris quotidiennement par la presse.

À ce sujet, j'aimerais poser la question suivante à Madame la Ministre de la Santé :

- *Madame la Ministre, pour quelles raisons ce point journalier est toujours publié, alors que le Ministère avait annoncé l'arrêt de la publication du bilan quotidien de l'épidémie au Luxembourg à partir du 16 mai 2022 ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu